Justificatif généré le 24/01/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 24/01/2023

Département : (77) Seine-et-Marne

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656535

N° d'annonce : 656535

CM DU CENTRE MEDICAL DE CARRE SENART

Société civile de moyens au capital de 1.000 €

Siège social: 18 Trait d'Union Centre Médical Carré Sénart 77127 LIEUSAINT

834 076 119 R.C.S. Melun

Le 01 janvier 2023, les associés ont décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et a adopté les nouveaux statuts.

Les associés ont également décidé de modifier la dénomination de la Société de « SCM DU CENTRE MEDICAL DE CARRE SENART » en « SAS DU CENTRE MEDICAL DE CARRE SENART »

Par la même occasion, l'objet social de la Société est modifié de la manière suivante : « La société a pour objet en exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leurs professions, sans que la Société puisse elle-même exercer cette profession. Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et matériels nécessaires. Elle peut engager le personnel nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations de caractère mobilier, immobilier et financier se rapportant à l'objet social. »

La durée de la Société, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social, son siège social et son capital social demeurent inchangés.

Messieurs Martin CHASSANG et Abdelaziz MANSOURI ont cessé leurs fonctions de gérants du fait de la transformation de la Société.

Monsieur Abdelaziz MANSOURI, né le 31 août 1965 à OUJDA (MAROC), demeurant au 62 Avenue Marbeau 94420 LE PLESSIS-TREVISE, a été nommé Président.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Tout associé peut participer aux assemblées.

Les cessions d'actions à un tiers à la société sont soumises à agrément.

Pour avis au RCS de MELUN





Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises Justificatif de parution

Le président

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aeKNOuKg1

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKNOuKg1



